

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire tenue le mercredi 22 mai 2013 à 8 h 00
par conférence téléphonique.

Sont présents

Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Laurent Blanchard, président du comité exécutif de la Ville
de Montréal ;
M. Richard Deschamps, membre du comité exécutif de la Ville
de Montréal ;
M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Mme Louise Harel, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

N'a pu être présent

M. Michael Applebaum, président, maire de la Ville de Montréal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE13-089

RAPPORT DE LA COMMISSION DU TRANSPORT SUR LA PRIORISATION
DES PROJETS DE TRANSPORT EN COMMUN

Il est résolu de prendre acte du rapport de la Commission du transport
portant sur la priorisation des projets de transport en commun et d'en
autoriser la diffusion.

CE13-090

PRIORISATION DES PROJETS DE TRANSPORT COLLECTIF
MÉTROPOLITAIN

Il est résolu

De demander au gouvernement du Québec de modifier le plan
québécois des infrastructures (PQI) afin de réaliser les projets de
transport en commun métropolitain priorités par la Communauté pour la
période 2013-2021, tel qu'énoncé au document joint à la présente
résolution pour en faire partie intégrante, pour atteindre l'objectif de
30 % de part modale du transport en commun en 2021 fixée par le plan
métropolitain d'aménagement et de développement ;

.../2



CE13-090
(suite)

De demander au gouvernement du Québec d'augmenter de 680 M\$ par année les investissements en transport en commun prévus au PQI pour la période 2013-2021 ;

De demander au gouvernement du Québec d'inclure dans la nouvelle entente Québec-municipalités un chantier sur le financement du transport en commun portant spécifiquement sur les demandes du comité exécutif de la Communauté quant à la majoration du taux de la taxe sur l'essence et l'augmentation des droits d'immatriculation dans le territoire de l'Agence métropolitaine de transport déjà formulées à la résolution numéro CE12-129;

De demander au gouvernement du Québec de prévoir, dans le cadre de la nouvelle politique de mobilité durable, les investissements et le cadre financier et institutionnel déjà proposés par la Communauté, tel qu'énoncé à la résolution numéro CC10-010 de son conseil, afin que le Québec devienne un leader en matière de mobilité durable.

De transmettre la présente résolution au ministre des Transports, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et au ministre des Finances du Québec.

M. Blanchard et Mme Harel quittent.

CE13-091

DÉCLARATION POUR LA MOBILITÉ DURABLE

Il est résolu d'approuver la déclaration intitulée *Investir dans le transport en commun : déclaration pour la mobilité durable*, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Documents déposés

- Lettre du ministre des Transports du Québec, M. Sylvain Gaudreault, concernant la consultation sur la Politique québécoise de la mobilité durable.
- Projet de communiqué de presse.
- Présentations en format PowerPoint concernant l'aménagement du territoire et le transport ainsi que la gouvernance et le financement du transport collectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h 45.

Les résolutions numéros CE13-089 à CE13-091 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Caroline St-Hilaire
Vice-présidente

Claude Séguin
Secrétaire